

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine. **lorient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Guerres](#)
4. [Seconde Guerre mondiale](#)
5. [La Poche de Lorient](#)
6. [Personnalités](#)
7. Le Coutaller Jean

Le Coutaller Jean

Jean Le Coutaller (1905-1960)
Instituteur
Résistant
Chef d'Escadron d'artillerie de réserve
Homme politique
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 avec palmes
Rosette de la Résistance

Commandeur du Mérite du combattant

Jean Le Coutaller, petit-fils de cultivateurs bretons, fils de Louis Le Coutaller (instituteur) et de Marianne Le Roux, est né le 11 juillet 1905 à Neulliac (Morbihan).

Élève de l'école primaire supérieure de Lorient, il poursuit ses études à l'École normale d'instituteurs de Vannes où il obtient le brevet supérieur en 1927. Il effectue son service militaire dans la foulée, de 1927 à 1928, en tant qu'élève officier de réserve à l'école militaire d'artillerie de Poitiers (Vienne) et le termine au grade de sous-lieutenant. De retour à la vie civile, il devient instituteur au Faouët. En 1932, il prend la direction de l'école de Lanvenégen puis de celle de Persquen (canton de Guémené-sur-Scorff).

Durant l'entre-deux-guerres, il s'implique dans le milieu syndical en adhérant au Syndicat des membres de l'enseignement laïc dès 1927, à la Fédération unitaire de l'Enseignement puis en 1934 au Syndicat national des instituteurs (SNI). L'année suivante, il devient conseiller syndical du SNI Morbihan. Il est également un membre actif de la fédération des œuvres laïques du département.

Jean Le Coutaller s'intéresse à la politique et adhère au SFIO (Section française de l'internationale ouvrière) en 1929 et représente ce dernier aux élections cantonales et aux élections législatives du département. En 1932, il obtient 14,4 % des voix (1 692 sur 14 337 inscrits) au premier tour, dans la circonscription de Pontivy 2, contre le député sortant radical-socialiste Eugène Raude en faveur duquel il se désista au second tour. Raude est réélu avec 58,5 % des suffrages. Mais en 1936, avec 25,2 % des voix (2 899 ou 2 289 sur 15 142 inscrits), il devance le député sortant (23,2 %) alors que le candidat de droite, Paul Ihuel (URD), frôle l'élection au premier tour avec 49,8 %. Au second tour, seul candidat du Front populaire, il obtient 43,2 % (4 906 voix) contre Paul Ihuel qui arrache cette région du centre Bretagne votant habituellement à gauche. Il est également candidat au conseil général en octobre 1934 dans le canton de Guémené-sur-Scorff et en 1937 dans celui de Port-Louis.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, il est mobilisé en tant que lieutenant d'artillerie au 318^e régiment d'artillerie. Tout d'abord lieutenant de tir, il est rapidement nommé capitaine et commande la 9^e batterie à partir de mai 1940. À Dunkerque, il réussit à s'embarquer pour l'Angleterre sur le Foudroyant, avant de revenir à Cherbourg. Dirigé à Évreux pour un regroupement, il est pris dans la débâcle et sa formation se replie jusqu'à Bordeaux, puis Pau. Démobilisé le 27 août 1940, il rentre dans le Morbihan à Persquen. Alors qu'il diffuse de la propagande antiallemande, il est dénoncé par le recteur de la paroisse et subit une perquisition des services allemands stationnés à Pontivy. Pas découragé et sans appartenir à un mouvement national, il s'affaire à la mise en place de la résistance dans la région de Guémené-sur-Scorff et de Gourin. Il utilise plusieurs pseudonymes : Yann, Camille, Félix.

En mars 1943, peu après la mise en place du mouvement de Résistance Libération-Nord à partir de Vannes, il est recruté par Joseph Rollo, directeur d'école à Auray. Il est chargé d'implanter l'organisation dans la région du Centre Bretagne, à l'ouest de Pontivy, à la lisière des Côtes-du-Nord (Côtes-d'Armor) et du Finistère. Tout au long de l'année, s'appuyant sur un large cercle de relations et d'amis, notamment des instituteurs laïques, Le Coutaller place des cadres civils et militaires de Libé-Nord et de l'Armée secrète (AS) dans les trois cantons du nord-ouest du Morbihan.

Suite de l'arrestation de Joseph Rollo le 31 mars 1944, Le Coutaller passe dans la clandestinité. Toutefois, il parvient à rétablir le contact avec le chef départemental de l'AS et des FFI, Paul Chenailler dit colonel Morice. Le 24 mai 1944, au cours d'une réunion avec Morice, il est désigné pour prendre le commandement militaire du 5e secteur FFI (bataillon de Guémené-sur-Scorff). Après le débarquement du 6 juin, ayant reçu des armes en provenance de Saint-Marcel et sur les conseils de parachutistes SAS, Le Coutaller établit une base à Kerusten en Ploërdut. La base Grock est encadrée par une vingtaine de parachutistes qui concentre bientôt près de 550 FFI. Le Coutaller, avec une centaine de ses hommes, rejoint le maquis de Saint-Marcel puis la région de Guémené. Avec son groupe, il affrontera les Allemands dans les zones de Gourin, Lignol et du Faouët. Puis il organise et commande le 10^e bataillon des rangers FFI, tenant durant plusieurs mois un secteur important du Front de Lorient.

Une fois la guerre terminée, il retourne en Politique. Secrétaire de la section SFIO de Gourin depuis décembre 1944, il devient en septembre 1945, conseiller général du canton. Le 21 octobre 1945, présenté comme tête de liste SFIO, il est élu député du Morbihan, réélu en juin 1946 (16,5 %) et en novembre 1946 (12,1 %). Parallèlement, il se fait élire dès 1945 à la commission parlementaire de Reconstruction. Bien qu'il ne soit pas premier dans la hiérarchie parlementaire, ni dans celle de son groupe, il œuvre efficacement pour la reconstruction de Lorient. Puis en novembre 1946, il élargit son champ d'intervention en étant élu à la commission des pensions.

En 1948, Le Coutaller s'oppose au secrétaire fédéral SFIO et maire de Lorient, Julien Le Pan, qu'il accuse de saboter la fédération et de chercher un accord avec le RPF. Bien que partiellement désavoué par la fédération, le 3 juillet 1949, il est désigné secrétaire fédéral SFIO du Morbihan et remplace ainsi dans cette fonction son ancien adversaire. Le Coutaller se présente par la suite à la cantonale partielle des 8 et 15 mars 1951 (deuxième canton de Lorient), de même que Le Pan. Il obtient 3 327 voix, soit 18,5 % des exprimés au second tour. Julien Le Pan, devenu indépendant se maintient. Le Coutaller est de nouveau candidat à Lorient aux cantonales d'octobre 1951.

En juin 1951, la liste SFIO, alliée à la liste Rassemblement des Gauches Républicaines (RGR), Le Coutaller (avec 13,7 % des suffrages) conserve son siège de député.

Parlementaire actif, il est désigné vice-président de la commission des pensions, anciens combattants et victimes de guerre. En 1952, alors que la retraite des anciens combattants ne repose encore sur aucune base juridique solide, il obtient l'alignement de celle-ci sur la pension d'invalidité à 10 % en assurant ainsi sa pérennité.

Les années 1953-1956 sont l'apogée de sa carrière politique. Il cumule alors de très nombreuses fonctions et responsabilités au niveau local comme national. Élu conseiller municipal de Lorient à une élection complémentaire le 25 novembre 1951, il est réélu conseiller municipal en mars 1953. Il devient alors le maire de la ville jusqu'en mars 1959 et désigné comme vice-président de l'Association des maires du Morbihan. Il assume également les fonctions de directeur et de principal rédacteur du journal fédéral, Le Rappel du Morbihan. Sur le plan national, il anime en 1953 la section anciens combattants de la commission nationale d'études de la SFIO. Il est battu aux élections législatives du 2 janvier 1956.

Après la désignation de Guy Mollet comme chef de gouvernement, il est nommé le 2 février 1956, directeur de cabinet ministériel de François Tanguy-Prigent (ministre des anciens

combattants et victimes de guerre). Il ne conserve néanmoins que peu de temps cette fonction, étant désigné conseiller de l'Union française le 17 avril 1956. Puis, le 2 mai 1956, reconnaissant sa compétence dans le domaine, il est désigné par Guy Mollet comme sous-secrétaire d'État aux anciens combattants et victimes de guerre. Il le reste jusqu'à la chute du cabinet, le 12 juin 1957. Le Coutaller tente, en vain, à plusieurs reprises d'assurer sa situation électorale alors fragilisée depuis 1958. Candidat à l'élection cantonale complémentaire du 7 avril 1957 (premier canton de Lorient), il arrive en tête au premier tour, avec 413 voix, soit 30 % des exprimés, mais perd au second, avec 522 suffrages contre 821 face à son adversaire Denise Court, indépendante de la liste du Centre national des indépendants et paysans (CNIP).

En novembre 1958, après avoir échoué aux sénatoriales du 8 juin 1958, il tente de reconquérir un siège de député dans la cinquième circonscription du Morbihan. Obtenant 26,4 % des voix au premier tour, il échoue à la triangulaire du second tour avec une gauche divisée : 36,5 % des voix pour lui et 15,2 % pour le communiste Roger le Hyaric.

L'indépendant CNI, Louis Le Montagner, est élu avec 48,2 % des suffrages. Le Coutaller envisage alors de démissionner de son mandat de maire, mais il accepte de demeurer en poste, à la demande de la commission exécutive fédérale SFIO et à l'issue d'une réunion de la section lorientaise. Aux municipales de mars 1959, sa liste progresse à Lorient, par rapport à celle de 1953, mais échoue à cause d'une multiplication des listes dissidentes.

Très proche des positions de Guy Mollet, Jean Le Coutaller qui ne dispose plus de mandat électif après son échec aux municipales, est désigné comme délégué général du parti le 1er juillet 1959. Il effectue une tournée de propagande dans le département de la Marne. Il entre en juillet 1960 au comité directeur de la SFIO mais n'y siège que quatre mois.

Il décède d'une leucémie le 5 octobre 1960.

Source : <https://maitron.fr/spip.php?article107771> (notice rédigée par Christian Bougeard, Gilles Morin (mise en ligne le 13 novembre 2010, dernière modification le 20 septembre 2022)

Texte et recherches de Romain Bodiou-Biglietto



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)